

Marne (51)

Dormans.

inscription par arrêté du 28 décembre 2017.

- Le mémorial des batailles de la Marne à Dormans : la crypte et la chapelle haute, en totalité y compris la sacristie et la maison du gardien, la galerie du cloître, l'ossuaire avec sa chambre de recueillement, la lanterne des morts, le cadran solaire et la table d'orientation ainsi que les rampes et les escaliers d'accès au monument et son mur de soutènement, tel que figurant sur le plan annexé (cad. BE332) :

Mondement-Montgivroux.

inscription par arrêté du 28 décembre 2017.

- L'église de Mondement y compris les inscriptions du mur nord de la nef témoignant des inhumations françaises et allemandes du 10 septembre 1914, tel que figuré sur le plan annexé (cad. A146).

Souain-Perthes-Les-Hurlus.

inscription par arrêté du 28 décembre 2017.

- Le cimetière de la 28e brigade-La ferme des Wacques et les deux monuments des 44e et 60e régiments d'infanterie, nécropole nationale, tel que figuré sur le plan annexé (cad. ZM2).

Souain-Perthes-Les-Hurlus.

inscription par arrêté du 28 décembre 2017.

- Le cimetière de la Légion Etrangère-Monument Farnsworth, nécropole nationale, tel que figuré sur le plan annexé (cad. A3) :